



CHSCTA de rentrée : une irresponsabilité coupable !

A quelques heures des réunions de pré-rentrée, le CHSCT A et le CTA de l'académie Normande ont été réunis le vendredi 28 août après-midi. Ce qui témoigne de la précipitation dans laquelle s'effectue cette rentrée qu'il aurait pourtant fallu préparer dès le mois d'avril en tenant compte d'une probable reprise épidémique. Le ministère n'a tiré aucune leçon de ses errances passées.

Madame la rectrice, dans la droite ligne du ministre, a voulu se montrer rassurante et faire croire que nous étions prêts alors que tout tend à prouver le contraire.

Cette rentrée se fait dans un contexte de retour d'application du régime de droit commun avec un assouplissement du protocole sanitaire.

Ainsi la règle est le retour au travail des **personnels vulnérables** qui seront dotés de masques chirurgicaux de type 2 sur présentation de justificatif médical. Ce qui ne pourra pas suffire à garantir leur santé .Et l'administration ne prévoit pas d'autre solution qu'un arrêt maladie ordinaire .

Et en cas d'arrêt de travail la journée de carence s'applique. Les élus de la FSU ont dénoncé ce recours au congé maladie pour des personnels qui ne sont pas malades et demandent que des modalités de télétravail soient envisagées. Ils ont de nouveau largement remis en cause l'application du jour de carence qui contraint les agents à aller travailler, alors même qu'ils pourraient présenter des symptômes du Covid.

Le **brassage des élèves** doit être le plus limité possible mais pas proscrit, ce qui permet de reprendre l'activité des **associations sportives** mais rien n'est encore défini pour les rencontres dans le cadre de l' **UNSS**.

La question **du nettoyage** en général et du **matériel partagé** est considérablement allégée dans le nouveau protocole. Tout repose désormais sur le port du masque et le lavage régulier des mains – difficilement envisageable au vu du nombre de lavabos disponibles dans les établissements scolaires !

Les spécificités de certaines disciplines (EPS, Arts Plastiques, Education Musicale, Sciences) n'ont pas été pensées, et la responsabilité est renvoyée au local, laissant chaque enseignant se débrouiller avec ses angoisses et son bon sens.

En réalité, le protocole sanitaire se résume presque exclusivement à la généralisation du port du masque, pour tous et toutes et tout le temps. Madame la Rectrice et ses secrétaires généraux, qui retiraient systématiquement leurs masques avant chacune de leurs interventions, ont pourtant parfaitement illustré la difficulté que représente cette contrainte dans notre métier qui consiste essentiellement à parler... Par ailleurs la question de l'approvisionnement en masque des établissements, malgré les assurances des services rectoraux, semble loin d'être assurée.

Le représentant du **SNEP-FSU est bien évidemment intervenu sur la question spécifique de l'EPS**, les IA-IPR de notre discipline étant par ailleurs présents au CHSCTA. Les échanges ont dans un premier temps porté sur la nécessaire utilisation des **vestiaires** dont l'ouverture est de la responsabilité des collectivités territoriales. Ainsi il a été demandé à Madame la rectrice est aux services du rectorat et des DSDEN d'écrire aux propriétaires des gymnases pour que soient ouverts l'ensemble des vestiaires.

Enfin le représentant du SNEP-FSU a souligné que **l'EPS et le sports colaire** n'était même pas traitée dans le **Protocole Sanitaire** de rentrée du Ministère de l'Education Nationale et que cela ne pouvait être vécue que comme une nouvelle provocation du ministre pour notre discipline. En effet les enseignant.es d'EPS ont besoin d'avoir un certain nombre de réponses pour modifier en urgence leur organisation sur l'année scolaire (compositions des groupes, réservations des installations sportives, programmations des activités pour l'EPS et l'association sportive...) ainsi que pour travailler sur les contenus d'enseignement spécifique à l'EPS qui ne semblent soulever aucune interrogation quant à leur faisabilité aux vues de la situation sanitaire exceptionnelle.

La FSU a conclu ce CHSCTA en regrettant que les agent.es de l'Education Nationale aient dû attendre le vendredi 28 août pour avoir enfin quelques éléments de réponse à leurs inquiétudes légitimes. Bien trop de questions n'ont toujours pas de réponse en cette veille de rentrée !

Cette précipitation et cette improvisation se font, une nouvelle fois, au détriment des personnels et des élèves alors que les chiffres de l'épidémie sont en forte hausse depuis plusieurs jours.